

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Carte Communale d'AVENON BERGELLE

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2019/073 en date du 11/02/2019 de

M. le Maire de : Président communal de communes et d'Avon du 11/02/2019

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 12/03/2019 au 16/04/2019

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la mairie d'Avon - Bergelle

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les 12/03/2019 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les 21/03/2019 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les 26/03/2019 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les 04/04/2019 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les 16/04/2019 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ SAYE révisé le 21/03/2019

Parcelle n° 349 = souhait de construction
(non enveloppante) type gîte
ou/et locatif - ou Vente terrain à bâtir -
Proximité des réseaux Eau & Electricité
Maisons les plus proches attenante à
la parcelle mais en CRAVENCFRES.
Autre maison (ferme) en contact à une centaine
de mètres.



⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent
bonnet ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

L1

Christine Cauzette Lazzarotto
Lieu Dit Bergelle
32290 Averon Bergelle
06-26-17-22-33

Averon le 26 03 2019 ,

Monsieur le maire d'Averon Bergelle
En mairie ,
32290 Averon Bergelle .

Motif / Etablissement de la carte communale de la commune .
Observations ,
Demande d'élargissement avec compensations .

Monsieur le maire ,

Nous avons bien pris note du projet de carte communale que vous avez bien voulu nous présenter .

A partir de l'hectare de terre primitivement destiné à notre construction , le dessin proposé nous octroie 2333 m² à répartir sur une longueur de 85 à 95 m environ .

Ce projet nous obligerait à étirer notre construction sur la limite constructible pour éviter les nuisances fatalement situées en plus côté sud .

Vous pourrez remarquer que cette surface de 2333 m² inclut une servitude de passage vers une autre parcelle pour 360 m² (feuillet 1) et qui reste inconstructible .

Etant des professionnels de l'urbanisme et de la construction de bâtiments , nous prenons la liberté de suggérer un découpage légèrement différent qui n'augmente pas la surface constructible octroyée à la parcelle tout en rétrécissant la longueur constructible du terrain le long de la rue de 20 à 35 m que personne n'utilisera jamais (feuillet 2) .

Ainsi , notre construction projetée pourra être gérée en Té plutôt qu'en longère banale et triste et s'éloigner de bruits de la rue .

Nous restons disponibles pour nous entretenir avec vos services de notre proposition .

D'avance en vous remerciant , nous vous prions de croire , monsieur le maire à l'expression de nos meilleurs sentiments .

Christine Cauzette Lazzarotto .

